# DÉNEIGEANT - DÉVERGLAÇANT DE SÉCURITÉ



# **PRONEIGE**

ENTRETIEN ROUTES, TROTTOIRS, PARKINGS

## **ACTION**

Déverglacer













#### **CONDITIONNEMENTS:**



## **INNOVATION:**

- Formule permettant de déneiger et déverglacer très rapidement même à des températures extrêmes (reste efficace jusqu'à – 40°C).
- GRANDE RÉMANENCE : Forme une saumure qui colle à la surface traitée et reste efficace de 1 à 4 jours selon la rigueur des intempéries.

# PROTECTION:

- N'attaque pas les végétaux.
- PRONEGE satisfait les mesures de sécurité de l'Arrêté Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937 : «Les riverains des voies publiques sont tenus de dégager leur zone de trottoir dans les plus brefs délais après le début de la chute de neige ou la formation de verglas».

#### **CONSEIL:**

Idéal sur les routes, allées, trottoirs, terrains de sport, parkings, cours d'écoles, chambres froides....

## **MODE D'EMPLOI:**

- Épandre sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage.
- Laisser agir.
- ATTENTION: peut monter en température jusque 75-80°C. Attention aux supports fragiles (béton, pierres de Malte, marbre, ...). En cas de doute, faire un essai préalable sur une petite surface.

# **DOSAGE RECOMMANDÉ:**

- Épandage préventif : 30 g/m².
- Épandage curatif :
- Verglas: 30 à 35 g/m².
- Neige < 5 cm : 50 g/m².</li>
- Neige tassée ou glace: 80 g/m².

# **CARACTÉRISTIQUES:**

- Contient du Chlorure de Calcium dihydraté : 99 %.
- Aspect: paillettes blanches.
- Densité à 20°C : 0.8.

# **AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE:**